



**République d'Haïti**

**Ministère de l'Économie et des Finances (MEF)**

**Unité de Coordination de Projets (UCP)**

**Projet de Renforcement de la Gestion des Finances Publiques**

**(PReGeFIP)**

**P180384**

**IDA- -E-4170**

**Recrutement d'un(e) consultant(e) en Sécurité**

**N° Référence HT-UCP/MEF-501250-CS-INDV**

**TERMES DE REFERENCE (TDR)**

**Juillet 2025**

# MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

## UNITE DE COORDINATION DE PROJETS

### Projet de Renforcement de la Gestion des Finances Publiques (PReGeFiP, DON : E417-HT)

2

#### TERMES DE REFERENCE – Consultant/Expert en Sécurité

**CLIENT** : Ministère de l'Economie et des Finances (MEF)  
**FINANCEMENT** : IDA / Banque Mondiale

#### 1. Contexte du Projet

1.1. L'Etat haïtien et la Banque Mondiale ont signé un accord de Don (E417-HT), le 28 mars 2025, pour l'exécution sur une période de cinq (5) années, du Projet de Renforcement de la Gestion des Finances Publiques (PReGeFiP) dans le domaine de la Gouvernance Economique. Un montant de Droits de Tirages Spéciaux équivalent à 60 millions de dollars américains a été rendu disponible pour financer des interventions importantes au profit de l'Administration Générale des Douanes (AGD), de l'Institut Haïtien de Statistique et de l'Informatique (IHSI), de la Direction Générale du Budget (DGB), de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) et de la Direction des Systèmes d'Information (DSI) du MEF.

1.2. De plus, dans un environnement national marqué par une dégradation généralisée des conditions de sécurité, la protection des institutions publiques, de leurs biens, de leurs infrastructures et surtout de leur personnel constitue une priorité stratégique. Le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) en tant qu'organe central de pilotage de

la politique économique, budgétaires et financière de l'Etat via ses structures internes et déconcentrées, détient des informations sensibles, confidentielles et des équipements stratégiques et un volume important de personnel qui sont tous exposés à des risques sécuritaires constants tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des espaces ministériels. ce projet financera l'exécution d'activités en faveur des entités de contrôle interne, externe et citoyen comme l'Inspection Générale des Finances (IGF), de l'Unité de Lutte Contre la Corruption (ULCC), de la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif (CSC/CA), de la Commission Nationale des Marchés Publics (CNMP) et la Société Civile à travers le Collectif pour le Contrôle et l'Intégrité Publique (COCIP).

- 1.3. L'exécution de ce projet va impliquer plusieurs directions générales déconcentrées et d'autres structures internes du MEF et toutes ces interventions prévues auront – dans la durée – contribué à la réalisation de l'Objectif de Développement du Projet (ODP) qui consiste en **le renforcement des capacités de l'Etat et de la Transparence dans la mobilisation des recettes publiques et la gestion financière**. Cet objectif est, en substance, le complément du travail déjà effectué dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Amélioration de la Gestion Financière et de l'Information Statistique (PAGeFIS) qui a adressé les problèmes liés aux dépenses publiques. Ce PReGeFiP, quant à lui, se propose de s'attaquer à la brûlante problématique de la collecte de revenus de l'Etat, aux fins de donner au secteur public haïtien une plus grande marge d'autonomie financière pour financer ses propres initiatives d'investissement et de diminuer le grand écart qui sépare Haïti et les autres pays de la région en matière de pression fiscale.

## 2. Objectifs de la Mission

- 2.1. **L'Expert en Sécurité** sera recruté pour apporter un appui substantiel dans l'accomplissement des prescrits – en MATIERE de SECURITE - du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) ; et tout cela dans le cadre précis de la Norme Environnementale et Sociale #4 (NES4).

A ce titre, cet Expert devra (i) faire un diagnostic des risques et une cartographie de la vulnérabilité ; ii) proposer des mesures d'atténuation des risques dans les déplacements et des voyages du personnel (iii) fournir des conseils pratiques dans le déploiement des cadres sur le terrain, ainsi que dans leur hébergement, et (iv) faire des recommandations sur les moyens logistiques appropriés à utiliser lors des déplacements (par terre, mer ou air).

### 3. Durée et Localisation

3.1. **L'Expert en Sécurité** aura le statut d'un Consultant et bénéficiera d'un contrat à rémunération forfaitaire, c'est-à-dire qu'il sera rémunéré en fonction des livrables qu'il aura à produire. L'exécution dudit contrat sera étalée sur une période initiale d'un an. Il sera renouvelé sur la base de la qualité des prestations fournies, laquelle sera jugée en fonction des apports réels de l'expert en matière d'assistance sécuritaire au personnel, ainsi que sur la recommandation de l'UTP et de la Coordination du Projet.

3.2. Le lieu de ses prestations principales sera la zone métropolitaine de Port-au-Prince. Mais, au besoin et suivant certaines conditions précises, il pourra effectuer des déplacements dans des points de passage frontalier entre Haïti et la République Dominicaine, comme Anse-à-Pitres, Malpasse, Belladere, Ouanaminthe, de concert avec le spécialiste en infrastructure de la Douane.

### 4. Responsabilités Principales

4.1. Dans la droite ligne des prescrits de la NES4 et du CGES, ainsi que sur la base de la note de bonnes pratiques du CES intitulée « **Évaluation et gestion des risques et des impacts du recours au personnel de sécurité** » l'Expert en Sécurité aura à :

- (i) Proposer des mesures d'atténuation des risques dans les déplacements et les voyages du personnel du projet ;

- (ii) Être en mesure de Recourir à la Force Publique (PNH) quand cela s'avère nécessaire ;
- (iii) Participer à l'organisation des missions de terrain ;
- (iv) Vérifier les conditions de sécurisation des investissements effectués dans le cadre de la mise en œuvre du projet ;
- (v) Prodiguer des conseils et des recommandations pertinents sur les méthodes ou les moyens de déplacement en fonction des conjonctures sociales et politiques ;
- (vi) Proposer un Plan global de sécurité prenant en considération tous les éléments susmentionnés, ainsi que des dispositions pratiques pour l'évacuation de membres du personnel du projet (dans des circonstances à la fois prévisibles et non prévues).

## 5. Livrables Attendus

5.1. Dans le cadre de ses prestations et de l'exécution de son contrat, **l'Expert en Sécurité** produira les livrables mentionnés dans le tableau ci-dessous et, en contrepartie, il recevra un pourcentage approprié du montant total du contrat. Il demeure entendu que préalablement à tout paiement, le livrable correspondant devra être approuvé par le Coordonnateur du projet.

5.2. Tableau de livrables et des tranches de Paiement :

LIVRABLES	POURCENTAGE DU MONTANT NEGOCIEE	CONDITION
Elaboration d'une stratégie Globale assortie d'un plan opérationnel de sécurité	35 %	Après la présentation de la stratégie et du plan opérationnel et de l'approbation de la version finale par la Coordination du projet
Rapport Trimestriel des déplacements encadrés	20 %	Après l'approbation de la Coordination du projet

avec des recommandation concrètes sur les mesures de sécurité, surveillance et contrôle d'accès		
Rapport Semestriel des Missions personnellement exécutées	25 %	Après la présentation du Rapport et son approbation par la Coordination
Rapport Global de fin d'année (avec des recommandations pour l'année suivante)	20 %	Après la présentation du Rapport et son approbation par l'UTP et la Coordination

## 6. Qualifications et Profil Requis

6.1. L'Expert recherché doit avoir les **Qualifications** suivantes :

- Être Capable de Concevoir un système de sécurisation du personnel ;
- Avoir la capacité d'exécuter le Plan préalablement conçu et approuvé ;
- Être capable de répondre rapidement à un besoin urgent de sécurisation et/ou d'évacuation ;
- Être en mesure d'intervenir directement, au besoin;
- Être capable de rédiger en français un texte de grande importance ;
- Être capable d'utiliser les nouvelles technologies de la communication et de l'information pour la sécurisation du personnel du projet.

6.2. Il aura aussi le **Profil** suivant :

- Avoir un Diplôme d'une Académie nationale ou internationale reconnue ;
- Formation spécialisée en sécurité publique ou privée) sera un atout ;
- Avoir au moins huit (8) années d'expériences en matière de sécurité de VIP ou de personnel d'une entité publique ou privée ;

- Excellente maîtrise des techniques de surveillance, de prévention et de gestion de crise
  - Avoir un sens élevé des Responsabilités et de la vigilance ;
  - Avoir le sang-froid d'un militaire sans forcément l'être ;
  - Intégrité irréprochable, grande discrétion et rigueur ;
  - Avoir une bonne connaissance de la géographie haïtienne et des réalités socio - sécuritaires des villes frontalières du pays ;
  - Avoir un casier judiciaire vierge
-